



ST 14. La légitimation de l'acte de votation en Europe. Regards croisés sur les rapports représentants/représentés

Organisateurs :

Marnix BEYEN, marnix.beyen@ua.ac.be

Université d'Anvers

Andre BLAIS, blais@umontreal.ca

Université de Montréal

Anne MEVELLEC, mevellec@uottawa.ca

Université d'Ottawa

Christophe LE DIGOL, cledigol@orange.fr

Université Paris Ouest Nanterre

Ludivine VANTHOURNOUT, Ludivine.Vanthournout@orange.fr

Paris I, CESSP, Allocatrice de recherche de l'Assemblée nationale

Notre section thématique se donne pour ambition d'explorer les conjonctures de crise de légitimité démocratique du vote, ici comme ailleurs, mais aussi de soumettre les formes présentes et naturalisées du vote à la critique de l'histoire, c'est-à-dire aux formes et aux pratiques antérieures de vote. A côté de cette analyse historique, l'examen des variations entre les rapports de représentation qui se sont institués différemment dans les pays dits démocratiques et entre leurs discours de légitimation permet de relativiser les particularités nationales, de dégager des logiques et des principes qui déterminent les formes, les pratiques et les significations du vote.

1. Les discours de légitimation

Au cours de ce premier atelier, nous tenterons de suivre la variété des discours, contemporains ou non, qui portent sur le rapport de représentation, de les saisir dans les situations et les lieux les plus significatifs : au cours des campagnes électorales ; dans les codes, lois et règlements juridiques prétendant définir l'activité des hommes politiques comme le comportement des électeurs ; dans la presse ; dans les sondages ; mais aussi dans les ouvrages d'histoire politique et de science politique. Nous tenterons également de repérer ceux qui manient ces différents discours. La complexité des échanges politiques, ainsi restituée, doit permettre de comprendre non seulement les raisons qui sont au principe des multiples dénégations des rapports de domination investis dans la délégation politique ; mais aussi les stratégies déployées pour nier symboliquement et en pratique la distance qui sépare les électeurs de représentants de plus en plus professionnalisés.

2. Les pratiques électorales comme réaffirmation d'une proximité politique

Les modes de mobilisations et les pratiques électorales objectivent les rapports entre représentants et représentés. Lorsque l'écart se creuse entre eux, le travail de représentation requiert du représentant des preuves de sa sincérité et de son dévouement. Ce travail est d'autant plus difficile que la distance les séparant est de plus en plus objectivée par le travail des médias et le comportement des représentants eux-mêmes. C'est pourquoi, lors des campagnes électorales, la rhétorique de la proximité, dans ses diverses formes (politique, sociale, géographique, etc.), est omniprésente dans la mise en scène des candidats et des élus. Ce second atelier montrera de quelle(s) façon(s) les contraintes de la représentation politique influent sur les stratégies et les pratiques électorales des hommes politiques.

Un résumé en français de 2500 signes devra être envoyé avant le 1^{er} septembre 2010 aux responsables de la section thématique.